

**PROGRAMME DE FORMATION
INITIALE
MODULE PLOMB SANS MENTION**

Responsable Formation : M. HERRERO Ange





PUBLIC VISÉ PAR LA FORMATION ET PRÉREQUIS

● À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Intitulé L'apprenant doit être :

- Attiré par le milieu du diagnostic immobilier et de l'expertise en bâtiment,
- Être autonome, organisé et dynamique,
- Être désireux d'intégrer un marché en pleine croissance,
- D'avoir la ferme volonté de réussir et vous avez un tempérament commercial.



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap (pour toutes informations veuillez contactez le secrétariat au 04.67.50.50.58).

● LES CONDITIONS D'ACCÈS

Prérequis général soit : connaissances du bâtiment.

● NIVEAU MINIMUM EXIGÉ

Prérequis général soit : connaissances du bâtiment.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

● OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation et des certifications, l'apprenant sera capable de :

- Être capable de mettre en œuvre les dispositions réglementaires,
- Identifier les localisations potentielles des matériaux susceptibles de contenir du plomb,
- Identifier les risques liés à une exposition et/ou intoxication,
- Connaître les responsabilités et la mission du diagnostiqueur,
- D'établir un rapport de diagnostic,
- Se préparer à la certification de personne.

● NATURE D'ACTION DE FORMATION

Développement des compétences - Perfectionnement technique et des connaissances.

« Modalités de contrôle de l'assiduité : attestation d'assiduité + feuille d'émargement ».

CONTENU DE LA FORMATION

Jour 1 :

Introduction (1 h 00)

L'utilisation de la peinture au plomb dans le bâtiment

Les effets nocifs sur la santé :

- Chez l'adulte
- Chez l'enfant
- Métabolisme du plomb

Objectif : Connaître les bases du plomb et ses effets sur la santé.

Cours de formation / Photos et illustrations

Textes réglementaires (2 h 00)

Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP)

- Les objectifs
- Les obligations

Objectif : Appréhender et comprendre les textes régissant le diagnostic plomb

Cours de formation / Normes et arrêtés

Le protocole de réalisation du CREP (4 h 00)

- Préparation de la mission
- Objet de la mission
- Identification du bien (objet de la mission)
- Calibrage de l'appareil à fluorescence X
- Identification des locaux et des zones
- Identification des revêtements
- Identification des unités de diagnostics (UD)
- Effectuer les mesures
- Définir l'état de conservation des revêtements contenant du plomb
- Classer les unités de diagnostic
- Évaluer les facteurs de dégradation du bâti
- Rédiger le rapport et les conclusions

Objectif : Apprendre le protocole de la réalisation du diagnostic plomb

Moyens pédagogiques : Cours de formation / Normes et arrêtés

Les différentes structures, les principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment.

Jour 2 :

Obligations du propriétaire (3 h 00)

Matériel nécessaire à la réalisation du CREP

Rôle de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR)

Autres missions en lien avec le diagnostic plomb

- Prélèvement pour analyse chimique
- Réalisation d'un Diagnostic du Risque d'Intoxication au Plomb (DRIPP)
- Prélèvement de poussière au sol

Matériel nécessaire à la réalisation du CREP

Rôle de la personne compétente en radioprotection

Objectif : Connaître toutes les obligations liées à la réalisation du diagnostic plomb

Moyens pédagogiques : Cours de formation / Schémas et illustrations

Autres missions en lien avec le diagnostic plomb

Plomb avant travaux (4 h 00)

Objectif : Connaître toutes les spécificités du plomb avant travaux

Moyens pédagogiques : Cours de formation / Schémas et illustrations

Jour 3 :

Synthèse de la formation (7 h 00)

- Préparation à la certification.
- Évaluation des acquis et bilan de la formation.
- Études de cas.
- Tour de table.

Objectif : Se préparer à la certification du diagnostic plomb

Moyens pédagogiques : Exercice / QCM

PRÉSENTATION ANGE HERRERO :

Formateur aux métiers des diagnostics immobiliers : CFTB PARIS

Fort de plus de vingt années d'expérience professionnelle dans le secteur du diagnostic immobilier, M. HERRERO est formateur pour l'ensemble des modules du métier de diagnostiqueur auprès de FDTI/CFTB depuis janvier 2017.

Ses diplômes :

- BAC F2 (Électronique)
- BTS CIRA (Contrôle Industriel et Régulation Automatique)
- Ingénieur Génie Civil Bâtiment – IPF

Son expérience :

Depuis 2007 : Mission en tant qu'évaluateur dans les domaines suivants :

Amiante – termites – gaz - plomb – électricité - auprès de Bureau Véritas.

De 2001 à ce jour : Cogérant du cabinet Habitat Expertise (Expertises techniques immobilières).

● EXPÉRIENCE ET COMPÉTENCES EN LIEN AVEC LE CONTENU DE LA FORMATION

Les formateurs disposent d'une expérience et de compétences particulières en lien avec les contenus de la formation : voir ci-dessus la présentation des formateurs.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

● MOYENS MIS EN OEUVRES ET MÉTHODE D'ANIMATION

- Formation en salle avec tables et chaises pour 15 personnes (2 m² réglementaires par personne)
- Présence de supports de cours sur clefs USB
- Mise à disposition d'ordinateurs pour le suivi des cours
- Présence écran tactile et interactif pour diffusion supports de cours
- Mise à disposition d'une licence logiciel professionnel (Liciel)
- Présence de QCM
- Présence de textes réglementaires et modèle de rapport vierge
- Tableau blanc
- Présence d'une valise pédagogique
- Feuilles de présences apprenants + formateur
- WIFI disponible
- Présence consommable tel que café, sucre, papier toilette etc....
- Présence d'une salle d'attente pour accueil des candidats et pour attente pendant les certifications
- Présence de bureaux fermés pour les certifications

ÉVALUATION DE LA FORMATION/SANCTION DE LA FORMATION

- QCM en cours de formation
- Certification du module plomb sans mention par un organisme de certifications agréé COFRAC.

SUR QUOI PORTENT LES ÉVALUATIONS ?

L'évaluation porte sur les acquis de la formation.

SANCTION VISÉE PAR LA FORMATION

- Attestation de formation plomb sans mention
- Certificat pour le module : plomb sans mention : certifications obligatoires à l'exercice du métier de diagnostiqueur immobilier

LES COORDONNÉES DE LA PERSONNE À CONTACTER POUR TOUTES DEMANDES D'INFORMATION

Madame DELMAS Vanessa

Adresse :

36 rue de Sigaliès

34430 Saint Jean de Védas

Tel : 01 76 21 55 69

Mail : v.delmas@cftb.eu

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

● LA DURÉE TOTALE DE LA FORMATION :

Durée de la formation : 3 jours (21 heures)

● LES HORAIRES :

8 h 30 / 12 h 00 et 13 h 00 / 16 h 30

● ORGANISATION FORMATION :

Il s'agit d'une formation continue en présentiel.

● TAILLE DU GROUPE :

Entre 4 et 15 stagiaires.